BÉATIFICATION DE JEAN TINTURIER

Au sommaire

Page 2 Lecture d'Évangile

Page 3 Nourrir sa foi

Page 4 Dossier :
Béatification de Jean Tinturier

Page 8 Messe d'installation de Monseigneur Bataille

Page 13 La vie du diocèse

Page 14 Lettre de notre archevêque pour le denier

Page 15 L'agenda de décembre

Page 16 L'agenda de Mgr Bataille

Page 17 L'Officiel

Mentions légales

Maison diocésaine Pape François
23 rue Nicolas Leblanc,
CS 90221 - 18022 Bourges Cedex

L'édito

PAR CLAUDE BERRUER

Deux événements, en cette fin d'année, rassemblent les fidèles du Berry, la messe d'installation de notre nouvel évêque et la messe d'action de grâce pour la béatification de Jean Tinturier, séminariste vierzonnais, déporté, mort en témoin de la foi, en 1945.

L'accueil de notre nouveau pasteur nous invite à nous tourner vers l'avenir. « Ensemble, nous poursuivrons le chemin et nous aurons à discerner les appels de l'Esprit pour l'Église en Berry aujourd'hui, en nous rendant disponibles à son œuvre, toujours surprenante et toujours nouvelle, comme au matin de la Pentecôte. » nous dit Monseigneur Bataille.

Il s'agit là de nous inscrire dans la dynamique synodale où chacun est appelé à prendre place. Dans sa récente exhortation apostolique, dessiner de nouvelles cartes d'espérance, célébrant les soixante ans du texte conciliaire sur l'éducation, Léon XIV insiste sur la dynamique communautaire : « Ce "nous" empêche l'eau de stagner dans le marécage du « on a toujours fait ainsi » et force cette eau à couler, à nourrir, à irriguer. » (N°3-1). Autour de notre nouvel évêque, sachons donc, ensemble, renforcer la communion pour le service de la mission.

Évoquer Jean Tinturier, c'est bien nous replonger à la source vive de la foi. Dans l'une de ces lettres Jean écrit : « On croit quelquefois que tout est perdu et pourtant cela ne va jamais aussi bien qu'à ce moment-là... Je réagis de mon mieux en me fixant tout en Dieu. Tout se simplifie ». Faire mémoire ne consiste pas à nous tourner vers le passé avec nostalgie, mais à nous ressourcer à la fidélité de Dieu, pour être sans cesse présent aux enjeux et aux défis de notre temps. Sans cesse, en Église, nous sommes invités à une fidélité créatrice et à une créativité non amnésique.

Lecture D'EVANGILE

ÉVANGILE DU 2 DÉCEMBRE (Lc 10, 20-24)

À l'heure même, Jésus exulta de joie
sous l'action de l'Esprit Saint,
et il dit :
« Père, Seigneur du ciel et de la terre,
je proclame ta louange :
ce que tu as caché aux sages et aux savants,
tu l'as révélé aux tout-petits.
Oui, Père, tu l'as voulu ainsi dans ta bienveillance.
Tout m'a été remis par mon Père.
Personne ne connaît qui est le Fils, sinon le Père ;
et personne ne connaît qui est le Père, sinon le Fils
et celui à qui le Fils veut le révéler. »
Puis il se tourna vers ses disciples
et leur dit en particulier :
« Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez !
Car, je vous le déclare :
beaucoup de prophètes et de rois
ont voulu voir ce que vous-mêmes voyez,
et ne l'ont pas vu,
entendre ce que vous entendez,
et ne l'ont pas entendu. »

Cette péricope est étroitement rattachée au récit du retour des soixante-douze disciples qui revinrent tout joyeux de leur mission où même les démons leur étaient soumis au nom du maître Jésus. Je voyais, leur disait Jésus, Satan tomber du ciel comme l'éclair (Lc 10, 18). Ceci est une victoire des disciples sur l'enfer. Cette victoire pousse Jésus à rendre grâce sous l'inspiration de l'Esprit Saint (Lc 10, 21) pour la grande bonté de Dieu son Père. Il révèle sa filiation en donnant à Dieu le titre de Père. Seigneur du ciel et de la terre, son Père départit souverainement ses dons à la mesure sans mesure de sa bonté. Cette bonté du Père se manifeste pour les tout-petits, les simples, les âmes de bonne volonté, les humbles et ceux qui se montrent prêts à recevoir la lumière, les pauvres de cœur contrairement aux savants et aux orgueilleux qui se ferment à la grâce divine.

S'il est vrai que le royaume de Dieu est à ceux qui ont un cœur de pauvre (Mt 5,3), il n'est pas moins vrai que le salut se trouve en Jésus doux et humble de cœur. D'ailleurs, si « tu affirmes de ta bouche que Jésus est Seigneur… tu seras sauvé » (Rm 10, 9). C'est Jésus qui sauve. En lui, les apôtres reconnurent le Messie qui reçoit tout pouvoir du Père. Jésus lui-même dévoile sa relation avec Dieu le Père (Lc 10,22). Fils unique de Dieu, il est Dieu ; Vrai Dieu, il est consubstantiel au Père ; c'est-à-dire, de même nature divine que son Père. Ils se connaissent réciproquement de façon parfaite. D'ailleurs personne ne peut prétendre entrer dans la pleine connaissance du Père si le Fils n'en donne la grâce et ne le veuille. C'est lui qui révèle l'identité réelle du Père aux siens. Il proclame heureux ses disciples qui, de lui, reçoivent la grâce de pénétrer le mystère de sa nature divine. Ceci est un grand Bonheur auquel avaient aspiré tous les saints d'Israël et en particulier un grand nombre de rois et de prophètes qui avaient désiré non seulement voir l'avènement du Messie mais aussi entendre ce dernier. Cet avènement est double selon Saint Cyrille de Jérusalem. Si dans le premier, il est enveloppé de langes dans la crèche, dans le second, il est revêtu de lumière comme d'un manteau.

Abbé Marcos AGBESSI
Argenton-sur-Creuse

QU'EST-CE QU'UNE BÉATIFICATION ?

PAR LE PÈRE JEAN-CHARLES FLACHAIRE

Le terme « béatification » vient du latin beatus (« heureux ») et renvoie aux Béatitudes dans l'Évangile selon saint Matthieu (5, 1-12). Dans l'Église catholique, la béatification est un acte solennel du Pape déclarant qu'un baptisé défunt jouit de la vision béatifique et peut être publiquement invoqué par les fidèles. À partir de ce moment, l'Église reconnaît que les fidèles peuvent croire publiquement en son intercession et la solliciter.

Habituellement célébrée par un représentant du Saint-Père, la béatification – qui demeure toujours un acte du Souverain Pontife – a lieu dans le diocèse ayant introduit la cause ou dans un autre lieu jugé approprié. Ainsi, les 50 catholiques français martyrs de la persécution anti catholique nazie, dont Jean Tinturier, seront béatifiés ensemble le samedi 13 décembre prochain en la cathédrale Notre-Dame de Paris, la Conférence des évêques de France étant promotrice de la cause.

Selon la Constitution apostolique du Pape François Praedicate Evangelium (2022), c'est le Dicastère des Causes des saints qui est chargé d'instruire les causes de béatification.

La béatification constitue une procédure officielle visant à reconnaître qu'un baptisé défunt pour lequel il existe une certaine renommée de sainteté, a mené une vie de sainteté et peut être honoré comme bienheureux. Elle est l'étape précédant la canonisation, par laquelle l'Église déclare officiellement la sainteté d'une personne.

Le processus de béatification se déroule en deux grandes phases et est aussi appelé « procès de béatification », car il s'inspire historiquement d'une procédure judiciaire interne à l'Église. Il comprend d'une part la phase diocésaine et d'autre part la phase romaine. Le candidat devient d'abord « serviteur de Dieu », puis « vénérable », et enfin « bienheureux ».

La phase diocésaine

L'ouverture officielle de la cause marque le début du processus. L'évêque du lieu du décès du chrétien concerné nomme un postulateur, chargé de rassembler les témoignages et les documents retraçant la vie du « serviteur de Dieu », afin d'en examiner l'héroïcité des vertus, ou les circonstances d'un éventuel martyre. Puis, une commission historique réunit tous les écrits du candidat. Deux théologiens vérifient leur conformité à la foi catholique.

Une fois l'enquête achevée, les actes sont scellés et transmis à Rome. En principe, la procédure ne peut être ouverte moins de cinq ans après la mort du candidat, sauf dérogation du Pape.

La phase romaine

À Rome, le Dicastère des Causes des saints supervise la rédaction de la Positio, un document volumineux qui synthétise toutes les preuves recueillies. Cette Positio est examinée par des théologiens et parfois des historiens. Si leurs conclusions, puis celles des cardinaux et évêques, sont favorables, le Pape peut reconnaître l'héroïcité des vertus, ou le martyre. Le candidat est alors déclaré « vénérable ».

L'Église reconnaît trois voies possibles vers la sainteté : le martyre ; la pratique héroïque des vertus ; l'offrande de la vie pour autrui (depuis 2017). Le martyr est proclamé bienheureux immédiatement, sans exigence de miracle (c'est le cas pour les 50 martyrs français du nazisme). Dans les autres cas, un miracle – généralement une guérison inexpliquée attribuée à l'intercession du candidat – doit être authentifié par une commission médicale, puis approuvé par les cardinaux. Après l'approbation du Pape, le « vénérable » devient « bienheureux ». Son nom peut alors être inscrit au calendrier liturgique de son diocèse ou de sa famille religieuse.

BÉATIFICATION DE JEAN TINTURIER

Le parcours de béatification des 50

La tradition de l'Église honore tout particulièrement les martyrs qui sont morts en haine de la foi et ont accepté courageusement leur sort. Ils sont depuis la plus haute antiquité à l'origine du culte des saints dans l'Église.

Pour qualifier le martyre, il faut prendre en compte deux aspects comme le précisait le pape Benoît XVI dans un message au cardinal José Saraiva Martins le 24 avril 2006 :
« Il faut certainement établir des preuves irréfutables de la disponibilité au martyre et l'acceptation du sacrifice sanglant par la victime. Mais il faut aussi définir l'existence directe ou indirecte et moralement certaine de la « haine de la foi » de la part du persécuteur. Sans cet élément, il n'y a pas de martyre véritable, selon la doctrine constante, théologique et juridique, de l'Église. »

Pour ce qui concerne le premier aspect, le témoignage des compagnons de Jean Tinturier a été déterminant. Car c'est par lui que tout a commencé. En effet, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, ses compagnons de séminaire, comme l'abbé Edouard Cothenet ou Mgr Girard, ont témoigné de son engagement apostolique et de l'offrande généreuse de sa vie. Mgr Louis Kuehn, compagnon de Jean à Schmalkalden et devenu évêque de Meaux, a longuement évoqué son martyre dans son homélie du 8 mars 1987 à Vierzon. Ce fut le point de départ de la Cause, comme l'évoque Mgr Charles Molette, premier postulateur général, dans un article de 1986.

Autour de Jean Tinturier et de Marcel Callo, béatifié grâce à l'insistance du cardinal Gouyon lors des JMJ de Toronto en 1987, il était possible de discerner un « apostolat en grappes » dans les camps du STO, comme l'a montré l'ouvrage d'un témoin direct, le père Paul Beschet, qui est parti travailler en Allemagne alors qu'il était encore novice jésuite. Son livre, Mission en Thuringe, a permis alors d'identifier ces « grappes » de militants laïcs ainsi que des prêtres qui ont été arrêtés ensemble. « C'est à cause du zèle qui les distinguait, c'est parce que, parmi les jeunes chrétiens même personnellement fervents, [les 51 martyrs] étaient les principaux à assurer la cohésion dans la communauté catholique ; c'est parce qu'ils se dépensaient, sans compter et jusqu'au sacrifice de leur vie, pour constituer la trame du tissu ecclésial dans l'univers sans âme où ils étaient plongés » qu'ils ont été arrêtés.

Mais il fallait prouver que leur châtiment émanait explicitement d'un motif religieux. Or le régime nazi, persécuteur par nature et profondément pervers, refuse absolument de faire des martyrs. Le motif réel de la haine de la foi est donc difficile à prouver, d'autant qu'au sortir de la guerre, s'opère un changement de paradigme. Les véritables héros sont les résistants qui ont combattu par les armes et sont parfois morts en déportation. Ce glissement a occulté d'autres formes de résistance civile ou spirituelle.

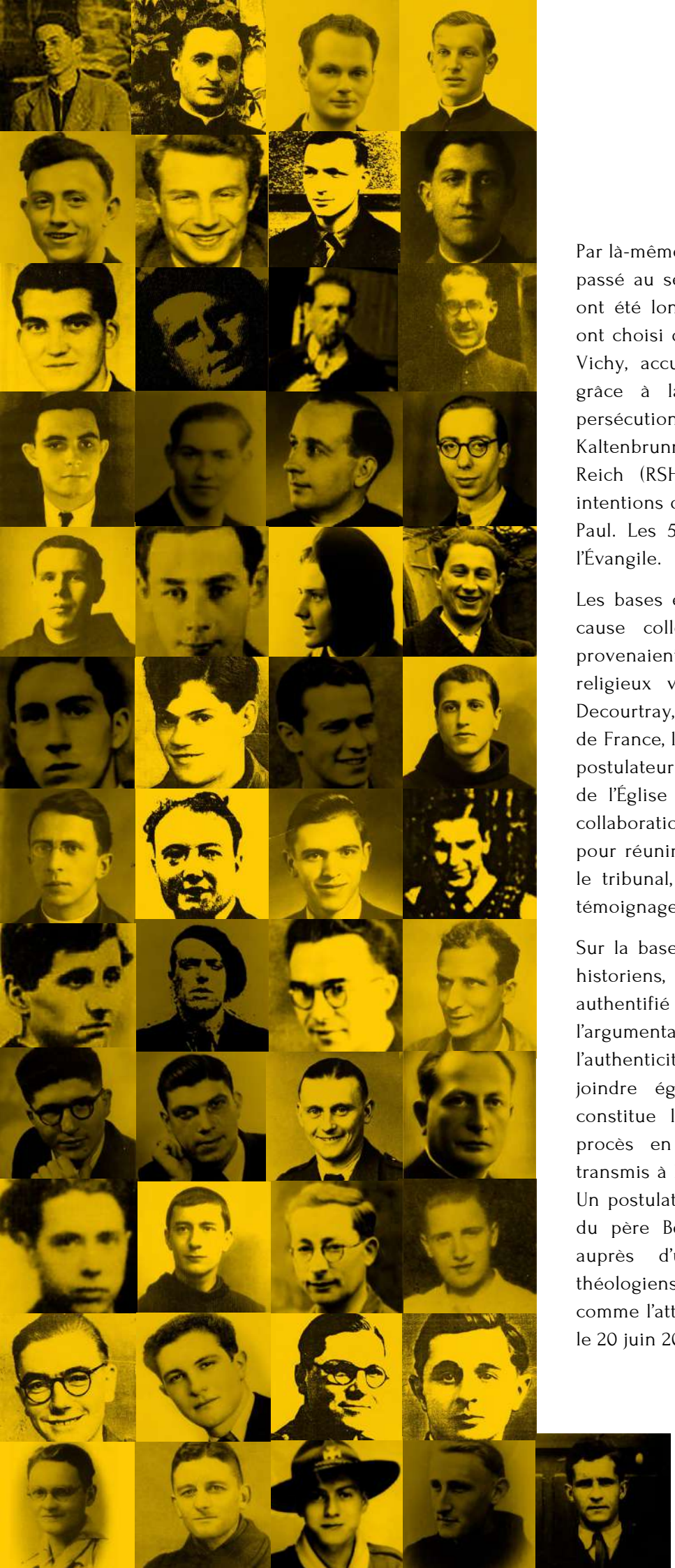

Par là-même, pendant longtemps, le drame du STO est passé au second plan. Ceux qui sont partis au STO ont été longtemps dénigrés par rapport à ceux qui ont choisi de désobéir aux injonctions du régime de Vichy, accusé de collaborer avec l'occupant. C'est grâce à la découverte, en 1973, du décret de persécution, émis le 3 décembre 1943 par Ernst Kaltenbrunner, chef de l'Office Central de Sécurité du Reich (RSHA), qu'il fut possible de prouver les intentions du régime nazi d'anéantir la Mission Saint-Paul. Les 51 martyrs sont bien morts en haine de l'Évangile.

Les bases étaient alors constituées pour ouvrir une cause collective, puisque les cinquante martyrs provenaient de 29 diocèses différents et d'instituts religieux variés. Ce qui fut fait par le cardinal Decourtray, président de la Conférence des évêques de France, le 14 septembre 1988. Mgr Charles Molette, postulateur général et alors président des archivistes de l'Église de France, s'est donc mis au travail en collaboration avec les diocèses français et allemands, pour réunir la documentation nécessaire, tandis que le tribunal, présidé par Mgr Hanrion, recueillait les témoignages.

Sur la base de ce travail, une commission d'experts historiens, présidée par Madame Brigitte Waché, a authentifié la documentation recueillie et dressé l'argumentaire nécessaire pour attester de l'authenticité du martyre. Ce dossier, auquel il faut joindre également deux expertises théologiques, constitue la première phase de l'instruction d'un procès en béatification. Achevé en 2018, il est transmis à la Congrégation pour la Cause des Saints. Un postulateur romain a été désigné en la personne du père Bernard Ardura, qui a défendu la Cause auprès d'une commission d'historiens et de théologiens qui s'est donc prononcée favorablement, comme l'atteste le décret, signé par le pape Léon XIV le 20 juin 2025.

Sylvie Bernay o.v.
Membre de la commission historique
pour la Cause des Martyrs du STO

QUI SONT LES 50 MARTYRS

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, les prisonniers de guerre étaient théoriquement sous la convention de Genève, qui leur assurait le droit à avoir des aumôniers. Mais parmi les Français, environ 300 000 jeunes se sont retrouvés avec un statut particulier : ils ont été envoyés en Allemagne comme ouvriers, par complicité entre le régime de Vichy et les nazis. Dans le cadre de ce Service du travail obligatoire (STO), ces jeunes qui avaient entre 19 et 25 ans étaient engagés pour au moins deux ans afin de contribuer à l'effort de guerre, en particulier dans la métallurgie. Ils recevaient symboliquement un salaire, avaient deux semaines de vacances par an. Toutefois il était hors de question de leur donner une assistance spirituelle car ils n'étaient pas protégés par la convention de Genève.

Des évêques français, en particulier le cardinal Emmanuel Suhard (1874-1949), archevêque de Paris, et l'abbé Jean Rodhain, initiateur du Secours catholique, ont porté le souci de ces jeunes. Ils ont mis sur pied ce qu'ils ont appelé la "Mission saint Paul", qui a consisté à envoyer des prêtres, des séminaristes, des religieux, des militants de l'Action catholique, des scouts, pour aller exercer un apostolat auprès des jeunes ouvriers déportés. Ces volontaires savaient en partant qu'ils y allaient sans aucune protection, pour un apostolat clandestin.

Les choses se sont corsées lorsque le 3 décembre 1943 est parue l'ordonnance Kaltenbrunner, qui n'était autre qu'un décret de persécution. Cette ordonnance demandait l'élimination de tous ceux qui menaient une activité religieuse auprès des jeunes travailleurs civils français. À partir de ce moment-là, tout ce que ces missionnaires faisaient était sous le couperet de la peine de mort. On considérait leurs activités comme anti-allemandes – alors qu'il s'agissait uniquement de venir en aide à ces ouvriers de diverses manières, apportant les sacrements, encourageant les uns, soutenant les autres. C'est pourquoi on parle du "martyre de l'apostolat".

Source : diocèse de Paris

QUI EST JEAN TINTURIER ?

Jean Tinturier est né à Vierzon le 20 février 1921. Il est décédé au camp de concentration de Mauthausen le 16 mars 1945. Séminariste pour le diocèse de Bourges,

il entre en octobre 1938 au séminaire de Saint-Sulpice à Issy-les-Moulineaux, puis en 1942 au Séminaire des Carmes à Paris.

Son départ au STO est repoussé dans un premier temps en tant qu'étudiant, afin d'effectuer un stage de formation de fraiseur et de tourneur. Il est requis pour le STO le 21 septembre 1943 et part pour Schmalkaden avec 3 autres séminaristes. Là, il soutient l'action catholique clandestine et cache aux Allemands sa condition de séminariste.

La mission de Thuringe se met en place progressivement, grâce à des initiatives individuelles de jeunes différents les uns des autres, mais portés par la volonté de faire rayonner leur foi en Jésus-Christ. Jean Tinturier met en place entre autres une messe en français une fois par mois pour les 150 ouvriers chrétiens présents et des temps de réflexion.

Dès mars 1944, la Gestapo interdit tout mouvement confessionnel. Jean Tinturier est arrêté le 18 avril 1944 pour « activité illégale », et est condamné pour action catholique. Il est enfermé à la prison de Gotha. Son motif de condamnation, qu'il signe le 25 septembre 1944, est : « Par son action catholique auprès de ces Français, pendant son service du Travail obligatoire, a été un danger pour l'État et le peuple allemand ».

Jean Tinturier est envoyé au camp de Flossenbürg, sous le n° 28903, puis transféré à Mauthausen, sous le n° 108814, puis Auschwitz, sous le n° 200000, puis Mauthausen, sous le n° 123558, où il meurt le 16 mars 1945.

LA RÉSISTANCE SPIRITUELLE EN BERRY

UN DIOCÈSE COUPÉ EN DEUX

Durant la seconde guerre mondiale, le diocèse est coupé en deux. Bourges est une ville occupée, Châteauroux est en zone libre. C'est dans cette ville que le vicaire général administre. L'archevêque, lui, bénéficie d'un laissez-passer.

Dans la zone occupée, il y a un respect de la liberté de culte. Cependant les mouvements de jeunesse, scouts et la JOC sont interdits dès juillet 1940.

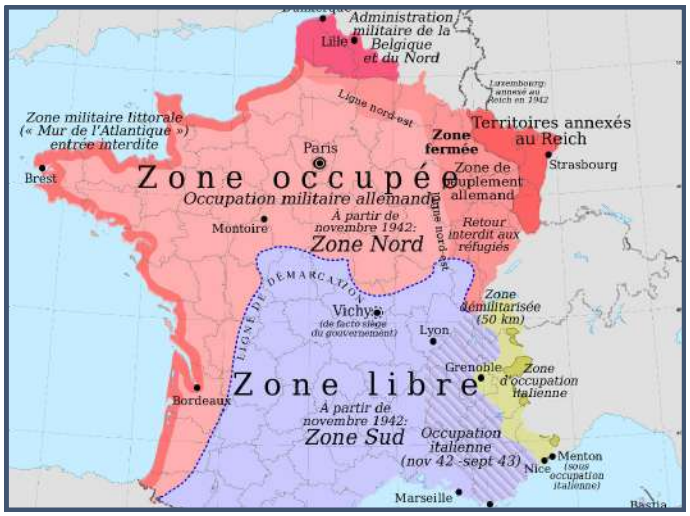

DES PRÊTRES ENGAGÉS

De nombreux prêtres aident le passage de la ligne de démarcation pour des prisonniers de guerre, des évadés, des juifs, des résistants comme :

- L'Abbé Louis Farcet (Vierzon) condamné à un an de prison à la maison d'arrêt de Bourges (Bordiot).
- Pères Jean Morel et Pierre Moreau, professeurs du grand séminaire.
- Père Augustin Berthault, directeur du foyer St-François arrêté en 1942 et mort au camp de Bergen-Belsen le 20 mars 1945.

UN MOUVEMENT SCOUT TOUJOURS EXISTANT

Durant l'occupation nazie, 7 aumôniers du mouvement scout, bravant l'interdit, seront arrêtés et incarcérés à la prison du Bordiot de Bourges.

Source : Exposition Jean Tinturier

SCOUTS GUIDES DE FRANCE

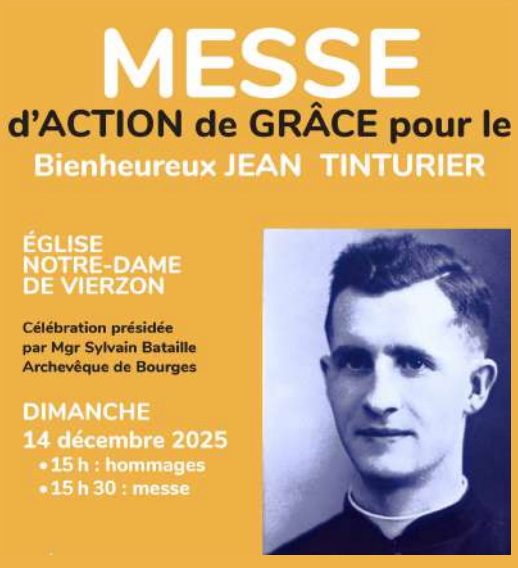

UN ÉVÈNEMENT DIOCÉSAIN POUR LA BÉATIFICATION LE 14 DECEMBRE À VIERZON !

Il est important que les chrétiens du diocèse rendent grâce pour cet évènement, dans la ville où naquit et vécut Jean Tinturier.

Rendez-vous est donné à 15h00, à l'escalier Jean Tinturier, près de l'Église Notre-Dame,

Après de brèves allocutions où s'exprimeront l'Église et la société civile, une courte déambulation nous conduira à l'Église, pour la célébration qui débutera à 15h30.

MESSE D'INSTALLATION DE MONSEIGNEUR BATAILLE

30 novembre 2025

LA PROCESSION D'ENTRÉE

PRÉSENTATION DE LA BULLE APOSTOLIQUE

INSTALLATION DANS LA CATHÈDRE

PRÉSENTATION DE MONSEIGNEUR BATAILLE

L'HOMÉLIE

REMERCIEMENT

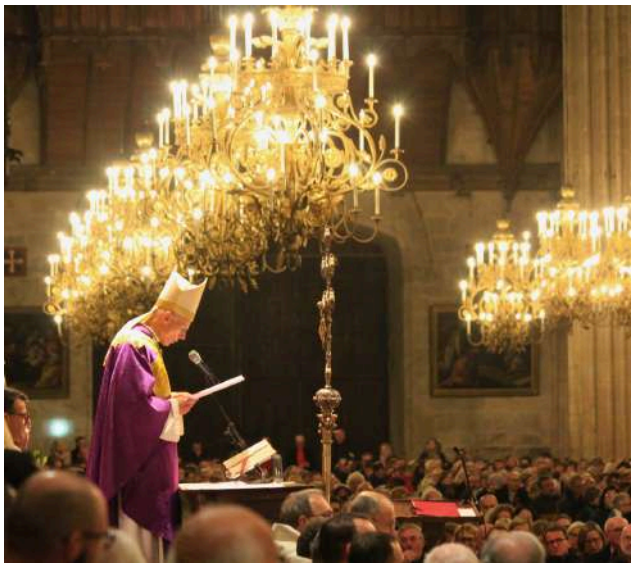

BULLE DE NOMINATION DE MGR SYLVAIN BATAILLE COMME ARCHEVÊQUE DE BOURGES

Léon, évêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu,

*à notre frère **Sylvain Bataille**, jusqu'ici évêque de Saint-Étienne, et désormais nommé archevêque de Bourges, salut et bénédiction apostolique.*

L'Église ne reçoit pas sa vie d'elle-même, mais de l'Esprit Saint qui, par la beauté de ses dons, la rend immaculée, afin que nous puissions la contempler comme l'épouse bien-aimée, acquise et rachetée par le Christ. Elle est ainsi appelée à rayonner la grâce du Sauveur ; par l'action d'hommes consacrés, qui sont comme les amis de l'Époux, et portée par la beauté des édifices sacrés, cette Église rend un témoignage fidèle à l'Évangile.

Porté par ces réflexions, nous avons considéré le besoin de la communauté de Bourges, qui attend avec foi un nouveau pasteur, depuis la nomination de notre frère Jérôme Beau au siège de Poitiers.

C'est pourquoi nous avons décidé, cher frère, de te confier cette charge. Les capacités et la prudence dont tu as fait preuve jusqu'à présent dans tes missions nous donnent l'espérance que tu pourras mener celle-ci à bien.

*Après avoir tout examiné, et avec l'avis du Dicastère pour les Évêques, nous te relevons, en vertu de notre autorité apostolique, du lien qui t'unissait à ton premier siège de Saint-Étienne, et nous te nommons archevêque de **Bourges**, en te donnant tous les privilèges, les droits et fonctions de cette charge, ainsi que toutes les obligations qui y sont liées.*

Il te revient d'annoncer le contenu de cette lettre au clergé et au peuple qui te sont confiés. Qu'ils te témoignent un amour filial ainsi qu'une obéissance fidèle et confiante.

Dès maintenant, cher frère, nous t'invitons à confier chaque jour à l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, de saint Joseph son époux, et surtout de saint Étienne, premier martyr, toutes les responsabilités et tous les soucis de ta mission, afin qu'ils affermissent en toi et dans ton peuple le désir de servir Dieu seul, lui qui, dans le Christ, nous a aimés jusqu'au bout.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le seize octobre de l'année sainte deux mille vingt-cinq, la première de notre pontificat.

Léon XIV, Pape

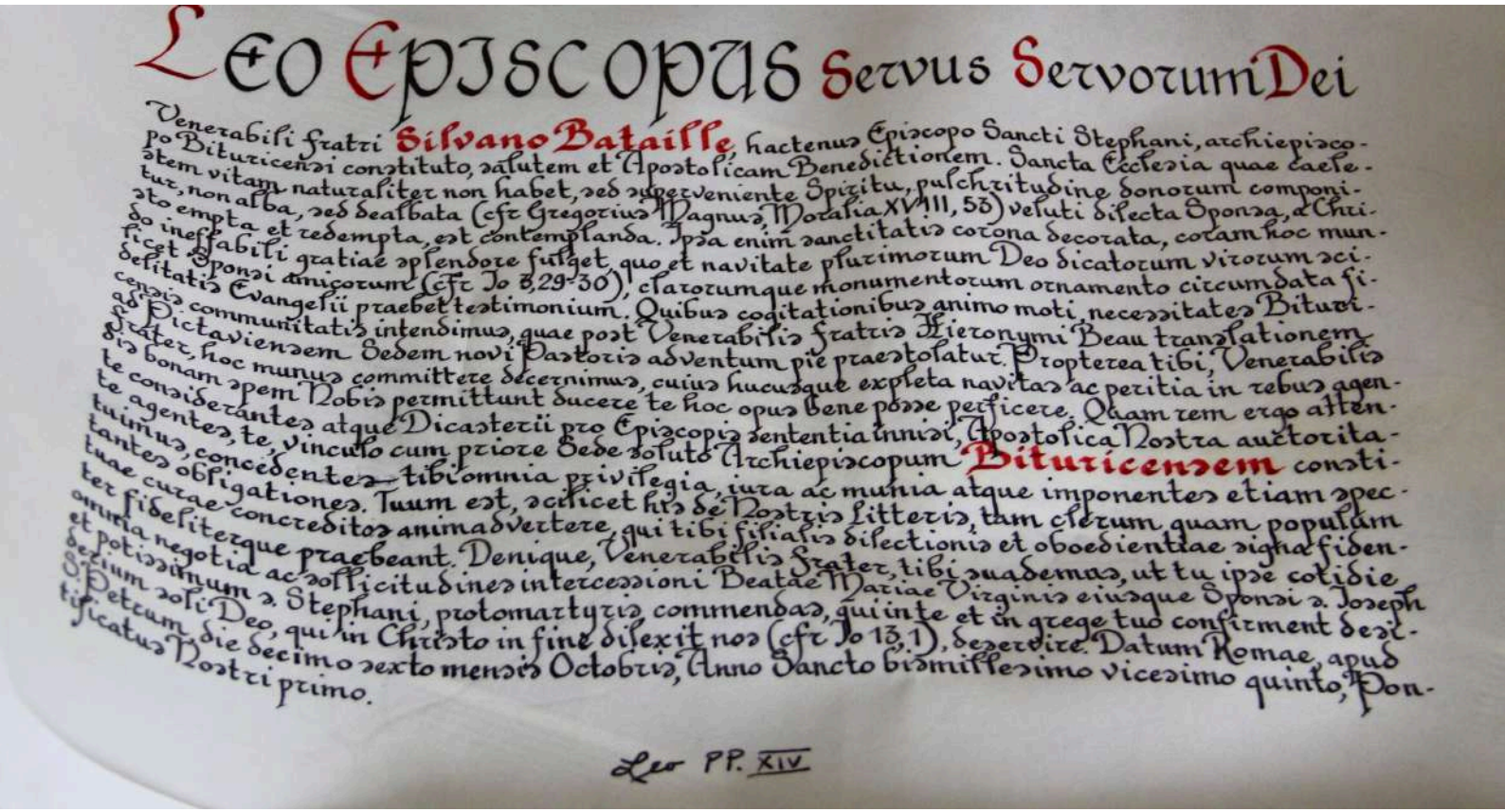
LEO EPISCOPUS Servus Servorum Dei

Venerabili Fratri Silvano Bataille, hactenus Episcopo Sancti Stephani, archiepiscopo Bituricensi constituto, salutem et Apostolicam Benedictionem. Sancta Ecclesia quae caelestem vitam naturaliter non habet, sed superveniente Spiritu, pulchritudine donorum componitur, non alba, sed dealbata (cfr Gregorius Magnus, Moralia XVIII, 53) veluti dilecta Sponsa, a Christo empta et redempta, est contemplanda. Ipsa enim sanctitatis corona decorata, coram hoc munere ineffabili gratiae splendore fulget, quo et navitate plurimorum Deo dicatorum virorum scilicet Sponsi amicorum (cfr Jo 3,29-30), claroumque monumentorum ornamento circumdata fidelitatis Evangelii praebet testimonium. Quibus cogitationibus animo moti, necessitates Bituricensis communitatis intendimus, quae post Venerabilis Fratris Hieronymi Beau translationem ad Pictaviensem Sedem novi Pastoris adventum pie praestolatur. Propterea tibi, Venerabilis Frater, hoc munus committere decernimus, cuius hucusque expleta navitas ac peritia in rebus agendis bonam spem Nobis permittunt ducere te hoc opus bene posse perficere. Quam rem ergo attente considerantes atque Dicasterii pro Episcopis sententia innixi, Apostolica Nostra auctoritate, te, vinculo cum priore Sede soluto Archiepiscopum Bituricensem constituimus, concedentes tibi omnia privilegia, iura ac munia atque imponentes etiam spectantes obligationes. Tuum est, scilicet his de Nostris Litteris, tam clerum quam populum tuae curae concreditos animadvertere, qui tibi filialis dilectionis et oboedientiae signa fidenter fideliterque praebeant. Denique, Venerabilis Frater, tibi suademus, ut tu ipse cotidie omnia negotia ac sollicitudines intercessioni Beatae Mariae Virginis eiusque Sponsi s. Joseph et potissimum s. Stephani, protomartyris commendas, qui inte et in grege tuo confirment deditum soli Deo, qui in Christo in finem dilexit nos (cfr Jo 13,1), deservire. Datum Romae, apud S. Petrum, die decimo sexto mensis Octobris, Anno Sancto bismillesimo vicesimo quinto, Pontificatus Nostri primo.

Leo PP. XIV

HOMÉLIE DE MONSEIGNEUR BATAILLE

Veillez, car vous ne savez pas quand le Seigneur viendra !
Nous aimons prévoir, organiser, maîtriser... mais Dieu est au-delà de toutes nos constructions et c'est très heureux, il sait mieux que nous ce qui est bon, et il a promis de nous surprendre !
Le Seigneur viendra, mais de quelle venue s'agit-il ?

Un jour, le Seigneur viendra en gloire, il l'a promis ! Peut-être ce soir ? Serait-ce une bonne nouvelle ? Nos sentiments sont certainement mélangés : tant de choses restent à faire, à vivre ici-bas, et il est probable que nous ne nous sentons pas vraiment prêts, nous ne voudrions pas être de ceux qui sont laissés ! Pourtant la venue du Christ en gloire est la plus belle des espérances.

Le Seigneur vient aussi dans notre quotidien. Nous sommes aux champs, au travail, à la maison, bien absorbés par nos tâches... et voilà que Dieu surgit. Comment ? Souvent bien discrètement.
Il peut se faire proche dans les épreuves de la vie, un deuil, une maladie, un bouleversement qui nous ramène à l'essentiel.

Il se révèle aussi dans la vie de jeunes et d'adultes. Pourtant bien éloignés de la foi chrétienne, ils font l'expérience de la rencontre du Christ. Cette irruption de Dieu dans une vie, indépendamment de toute action humaine, ne cesse de nous étonner, de nous émerveiller. Cela rejoint la prophétie d'Isaïe :
« Vers la maison du Seigneur afflueront toutes les nations ». Et le psaume réplique : « Quelle joie quand on m'a dit, nous irons dans la maison du Seigneur, c'est là qu'Israël doit rendre grâce ! »

Dieu vient aussi à nous à travers les pauvres, les personnes fragiles, les personnes victimes d'abus, les migrants... et à travers tous par nos frères et sœurs qui nous édifient, nous stimulent, nous réveillent.
La vraie question n'est donc pas : « Dieu viendra-t-il ? » - il vient déjà de tant de manières - mais plutôt « Comment l'accueillons-nous ? » Est-ce que j'accepte de me laisser déranger par sa présence, ses appels...

Monseigneur le Nonce, quand vous m'avez transmis l'appel du pape à quitter Saint-Étienne pour Bourges, cela m'a franchement dérangé. J'étais bien à Saint-Étienne ! Au bout de quelques jours, j'ai compris que c'était à accueillir comme un appel du Seigneur. Je vais être bien à Bourges puisque le Seigneur m'y appelle !

Nos vies sont faites d'évènements qui nous surprennent, pour nous ou nos proches, les années qui passent imposent aussi des changements, il y a sans cesse de nouveaux défis à accueillir et relever, sans parler des événements qui touchent nos proches, notre société, notre monde...

Par-delà les interrogations, les peurs, les incertitudes... tous ces changements ne sont pas tant des catastrophes à déplorer que des événements à accueillir avec le Seigneur, ils nous appellent à un dépassement et alors ils peuvent donner une nouvelle dimension à notre vie. Dieu n'est pas celui qui envoie des épreuves pour nous embêter mais celui qui nous aide à les traverser, qui ouvre sans cesse un chemin de vie devant nous.

Frères et sœurs, avons-nous le désir d'accueillir le Seigneur dans nos vies, pas seulement à la fin des temps, mais aujourd'hui ?

Comment pourrions-nous avoir le cœur plus ouvert et disponible pour accueillir sa présence au cœur de chacune de nos vies, de la vie de notre Église avec les bouleversements difficiles et heureux qu'elle traverse ? N'est-ce pas là l'espérance chrétienne que nous avons approfondie en cette année sainte de l'espérance qui ne déçoit pas, car l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs ? Elle est cette certitude qu'en Dieu, la vie et l'amour auront le dernier mot. « Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu » rappelle saint Paul.

L'évêque, épiscopos en grec, est celui qui « veille sur », qui a la charge. Je ne suis pas là pour vous dire ce qu'il faut faire, je ne suis pas le bon Dieu.

Je suis là pour veiller avec vous, pour discerner ensemble les appels de Dieu, les appels personnels, les appels communautaires, le cri des pauvres, les attentes du monde...

Demandons au Seigneur un cœur qui écoute pour découvrir ensemble ses chemins, les portes qu'il ouvre devant nous, surtout quand nous avons l'impression que tout est bouché. Il ne cessera de nous surprendre !

Alors les tensions qui traversent notre Église, nos familles, notre société, notre vie souvent tourmentée dans ce monde perturbé, nos fragilités et nos peurs... deviennent autant d'appels à aimer, à se dépasser. « Revêtons-nous des armes de lumière » dit saint Paul, les armes de l'Évangile, la foi, l'espérance et la charité, en acceptant d'être démunis pour être capables d'accueillir et de donner, tout simplement, là où la vie nous met.

Dieu vient maintenant d'une manière toute particulière dans l'Eucharistie. Cette petite hostie, ce morceau de pain qui devient le corps du Christ, est plus solide que toutes nos assurances, tous biens ou comptes en banque, que cette cathédrale qui a traversé les siècles. Il est le roc inébranlable sur lequel nous pouvons fonder chacune de nos vies.

Dans l'Eucharistie, le Christ est présent aujourd'hui au milieu de nous comme celui qui veut se donner à chacun. Accueillons-le et accueillons-le ensemble. C'est dans cette communion au Christ, que se fait la communion entre les chrétiens.

Nous sommes différents, par nos histoires, nos âges, nos sensibilités, nos talents, nos fragilités... et c'est Dieu lui-même qui nous a voulu cette diversité. Elle devient une richesse lorsque nous la vivons dans la communion. Chacun apporte quelque chose d'unique à partager, à donner, et chacun est appelé à un dépassement dans l'accueil de l'autre, et à travers lui de Dieu.

La vie n'est-elle pas dans cet échange permanent, qui fait le cœur de la vie divine, elle est don mutuel et éternel entre le Père et le Fils dans l'Esprit, il nous a faits à son image pour que nous puissions aimer à sa manière.

Oui le Christ nous rassemble pour que par lui, avec lui et en lui, nous puissions accueillir tout ce que nous avons à recevoir de Dieu et des autres et nous donner, dans le quotidien de nos vies. N'est-ce pas cela accueillir le Seigneur qui vient et être des veilleurs au cœur de ce monde ?

Retrouvez la rediffusion de la messe d'installation sur :

- La chaine Youtube du diocèse : urlr.me/g8jYsH
- RCF en Berry : urlr.me/zsN8Pc
- KTO : urlr.me/Z4tVMw

Retour en images sur *la vie du diocèse*

RENCONTRE ENTRE LES PRÊTRES DE LA PROVINCE À NOUAN-LE-FUZELIER

Session biblique

Les évêques de la Province de Tours ainsi que 130 prêtres se sont réunis à Nouan-le-Fuzelier du 24 au 26 novembre pour une session biblique.

Les trois jours, animés par le père Henry de Villefranche, ont permis de relire le Livre des Actes des Apôtres.

Temps de prière, de vie fraternelle, de travail et de convivialité ont fait de cette session un bon temps de ressourcement pour chacun.

Prochain rendez-vous dans trois ans !

Information

Le RP Arthur ADRIEN, prêtre de la société de vie apostolique Saint-Jean de la Croix a obtenu un doctorat en Histoire à l'Université Paris XII et un doctorat en théologie à l'Université pontificale de la Sainte-Croix le 31 octobre dernier.
Sa thèse soutenue en théologie exposait le contenu de la relation de direction spirituelle entre Mgr Charles Gay, évêque auxiliaire de Poitiers, et Mère Thérèse-Emmanuel de la Mère de Dieu, cofondatrice des Religieuses de l'Assomption, entre 1849 et 1888. Elle montre la création par les interlocuteurs d'un discours théologique nouveau qui répond aux attentes de la société d'après 1789 et jette les bases d'une théologie qui est encore la nôtre aujourd'hui.
Nous le félicitons pour sa réussite à ces deux doctorats.

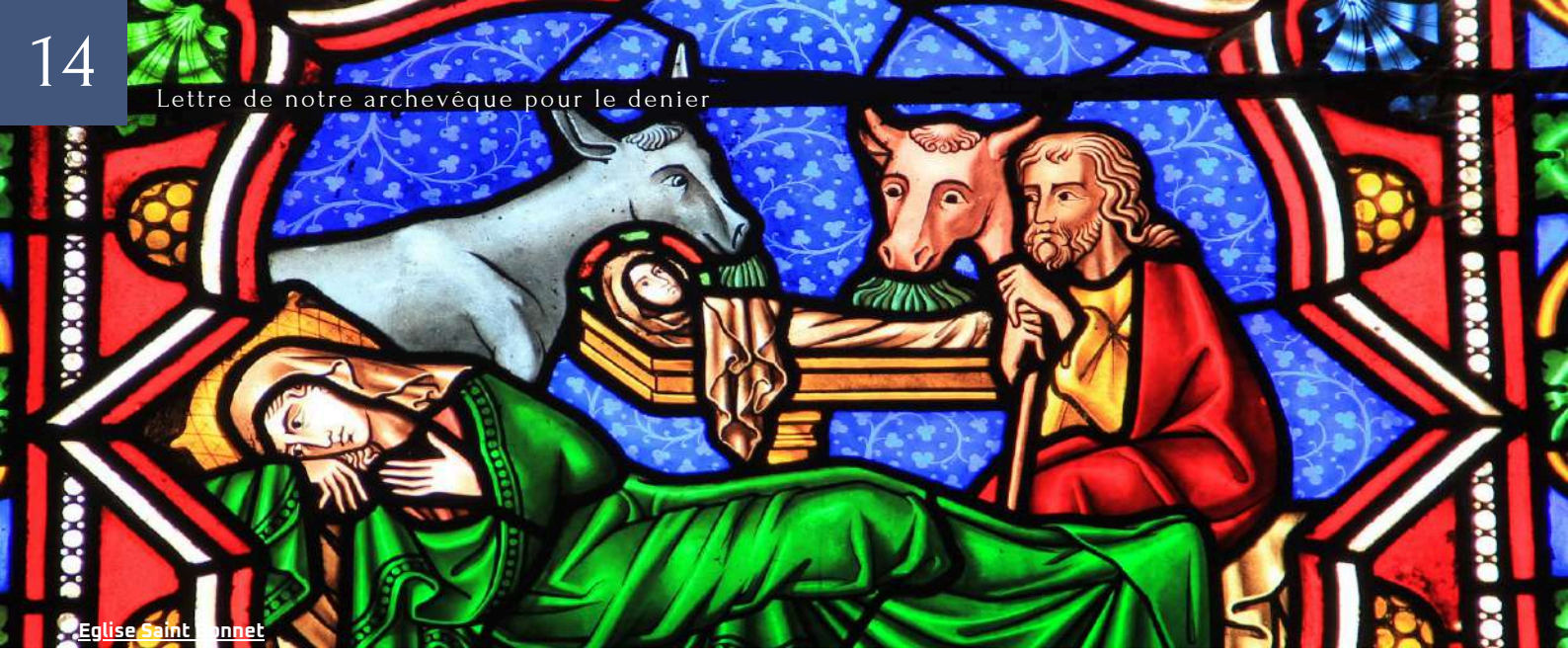

Eglise Saint Bonnet

Bourges, le 1er décembre 2025

Chère Madame, cher Monsieur,

C'est avec joie que je prends pour la première fois contact avec vous, alors que le pape Léon XIV vient de me nommer comme archevêque de Bourges pour succéder à Monseigneur Jérôme Beau qui est maintenant au service du diocèse de Poitiers. En arrivant, je découvre un diocèse bien vivant, avec beaucoup de personnes au service de l'Église, ce qui me réjouit.

Comme vous le savez, l'Église ne vit que de dons, et le Denier de l'Église permet de couvrir en partie les frais de traitements des prêtres et les salaires de certains laïcs, au service de la vie de nos paroisses. En principe, l'ensemble des catholiques y participent, annuellement, selon leurs possibilités. Pour pouvoir poursuivre la mission, je me permets donc simplement de vous inviter à contribuer à notre collecte 2025, si vous ne l'avez pas encore fait et si vous vous estimez proche de l'Église catholique. Vous trouverez ci-après les informations utiles pour faire votre don par chèque, en ligne ou même sous forme de prélèvement automatique. Il s'agit d'un don déductible des impôts pour ceux qui y sont soumis.

En vous remerciant d'avance pour votre générosité qui est aussi pour nous un véritable encouragement, et en attendant la joie de faire plus ample connaissance, je vous assure de ma prière à toutes vos intentions et compte sur la vôtre au moment où je reçois une nouvelle mission.

Avec mes salutations les plus chaleureuses.

+ Mgr Sylvain Bataille
Archevêque de Bourges

AVEC UN DON
DE 50 € → 16,5 € après réduction fiscale
vous financez la formation d'un catéchiste du diocèse

AVEC UN DON
DE 120 €, → 40 € après réduction fiscale
vous contribuez à 6 % du coût d'un mois de formation d'un séminariste

AVEC UN DON
DE 250 €, → 82,5€ après réduction fiscale
vous financez 40% du traitement mensuel d'un prêtre

Questionnaire pour les donateurs. Donnez votre avis !

Cliquez ici pour accéder au questionnaire

DIOCESE DE BOURGES
Eglise Catholique en Berry

le Denier

Retrouvez l'agenda sur le site du diocèse : https://www.diocese-bourges.org/agenda

L'agenda de

Décembre

FOI ET CULTURE

Maison diocésaine, Bourges

Mardi 2 décembre
15h ou 20h - Conférence "Gaudium et Spes" par Claude Berruer

Jeudi 4, 11 et 18 décembre
Ateliers d'initiation biblique
"La Bible, qu'est-ce que ça change ?"
Par Auguste Dorléans
De 14h30 à 16h ou de 18h à 19h30

Mardi 16 décembre
15h ou 20h - Conférence "Nostra aetate" par le Père Joël Massip

Jeudi 4 décembre
18h30 - Click & Catéchètes - "Le Credo" - Visio
Lien zoom

Jeudi 4, 11 et 18 décembre
12h15/12h30 - Temps de prière pendant l'Avent
Maison de la Parole, Bourges

Dimanche 7 décembre
14h30 - Lumière de la Paix de Bethléem avec les Scouts et Guides de France
Église Saint-André, Châteauroux

Jeudi 11 décembre
19h - Découvrir une manière de prier avec Chiara Lubich
Maison diocésaine, Bourges

Samedi 13 décembre
09h - Formation "Approfondir la foi chrétienne"

Dimanche 14 décembre
18h - Happy'messe
Chapelle Marie-Immaculée, Bourges

Samedi 13 décembre
14h30 - Béatification de Jean Tinturier
Cathédrale Notre-Dame, Paris

Dimanche 14 décembre
15h - Célébration d'action de grâce pour la béatification de Jean Tinturier
Église Notre-Dame, Vierzon

Dimanche 14 décembre
15h - Lumière de la Paix de Bethléem
Cathédrale Saint-Étienne, Bourges

Sanctuaire Notre-Dame PELLEVOISIN

Mardi 16 décembre
Pause-mamans

150 ans de grâces 1876 - 2026 Pellevoisin

Célébration du Jubilé

Samedi 20 et dimanche 21 décembre
Mémoire de l'acte d'abandon d'Estelle
L'Onction des malades

Lundi 22 - jeudi 25 décembre
Retraite de Noël

Lundi 29 - jeudi 1er janvier
Retraite du Nouvel an

L'agenda de Mgr Bataille

Mardi 2 - Mercredi 3 décembre
Conseil permanent de la CEF – Paris

Jeudi 4 décembre
Visite pastorale à Châteauroux
Déjeuner avec le Préfet de l'Indre - 12h - Châteauroux
Messe en l'église Notre-Dame - 18h30 - Châteauroux

Vendredi 5 décembre
Messe - 8h45 - Maison diocésaine
Conseil - 9h45 - Archevêché

Samedi 6 décembre
Journée du Secours Catholique - 10h30 - Abbaye de la Prée, Ségry
Visite pastorale à Saint-Amand-Montrond - 12h
Confirmation des jeunes du doyenné Boischaut-Saint-Amandois - 18h - Saint-Amand

Dimanche 7 décembre
Messe en l'église Saint-André - 11h - Châteauroux

Lundi 8 décembre
Sanctuaire de Pellevoisin
Messe de l'Immaculée-Conception et procession mariale - 18h - Pellevoisin

Mercredi 10 décembre
Rencontre, messe et déjeuner avec les chanoines du Chapitre cathédrale - 10h30

Jeudi 11 décembre
Visite pastorale à Vierzon
CA de RCF - 17h - Maison diocésaine

Vendredi 12 décembre
Messe - 8h45 - Maison diocésaine
Conseil - 9h45 - Archevêché

Samedi 13 décembre
Messe de béatification de Jean Tinturier et ses compagnons - Notre-Dame - Paris

Dimanche 14 décembre
Messe d'action de grâce pour la béatification de Jean Tinturier - 15h30 - Vierzon

Mardi 16 décembre
Messe de Noël avec les détenus - 14h30 - Maison d'arrêt du Bordiot - Bourges

Mercredi 17 décembre
Rencontre avec le Père Abbé et les frères de l'abbaye - 11h30 - Fontgombault
Visite pastorale au Blanc - 15h30
Messe paroissiale - 18h - Le Blanc

Jeudi 18 décembre
CDAE et CA de l'ADB - 9h45 - Archevêché
Conseil de Tutelle de l'Enseignement catholique - 15h30 - Maison diocésaine
Enseignement d'Avent pour les lycéens - 20h - Pôle jeunes, Bourges

Vendredi 19 décembre
Messe - 8h45 - Maison diocésaine
Conseil - 9h45 - Archevêché

Samedi 20 décembre
Messe de réouverture de l'église - 18h30 - Sainte-Solange - 18h30

Dimanche 21 décembre
Messe paroissiale - 11h - Le Blanc

Mardi 23 décembre
Rencontre et déjeuner avec les trois séminaristes du diocèse

Mercredi 24 décembre
Messe de Noël avec les détenus - 8h30 - Le Craquelin, Châteauroux
Messe de Noël avec les détenus - 14h30 - Centrale Saint-Maur
Veillée de la nuit - Cathédrale Saint-Étienne - 22h30

L'Officiel

Décembre 2025

NOMINATION
VICAIRE GÉNÉRAL

Vu les canons 475 à 481 du Code de Droit canonique,

M. le Chanoine Éric VINÇON est nommé vicaire général.

À Bourges, le 30 novembre 2025, premier dimanche de l'Avent

‡ Sylvain BATAILLE
Archevêque de Bourges

Par mandement,
Jean-Charles FLACHAIRE
Chancelier

Suivez les réseaux sociaux du diocèse !

diocesedebourges

Diocèse de Bourges

Diocèse de Bourges

Cathosberry

Le service des pèlerinages organise un pèlerinage à Assise pour les 800 ans de la mort de Saint-François du lundi 9 au 13 mars 2026 !
Prix de 1170€ par personne.

Pour plus d'informations
@pelerinage@diocese-bourges.org
06 84 88 97 13